

Revue de presse

Septembre-Octobre 2017

Cette revue de presse propose une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que de sites Internet, sur le secteur des accueils collectifs de mineurs.

Table des matières

Du côté des accueils de loisirs	2
Bilan de l'été	2
Autour des projets	2
Gel des emplois aidés : des postes d'animateurs non reconduit	3
Rythmes scolaires	4
Pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs	4
Plaintes pour agressions sexuelles dans des accueils de loisirs	5
Du côté des colonies de vacances	6
Reportage sur les colonies	6
Collecte JPA	6
Vendre ou conserver les colonies de vacances ?	6
Comment penser l'avenir des colos	7
Réflexion sur une nouvelle filiale de l'UCPA	7
Plaintes pour agressions sexuelles dans des colonies	8
Du côté des loisirs et vacances des enfants et des jeunes	9
Des vacances décalées	9
Des recherches sur les loisirs et les vacances des enfants	9

Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes

Association constituée de la JPA et de l'UNAT

7 rue Pérignon, 75015 PARIS

07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr / www.ovlej.fr

Du côté des accueils de loisirs

En septembre, beaucoup d'articles portent sur les inscriptions pour la rentrée et en octobre sur celles pour les vacances d'automne. Comme toujours, de nombreux articles décrivent les activités mises en place au sein des accueils de loisirs. Ces articles ne sont pas mentionnés dans cette revue de presse.

Bilan de l'été

Début septembre, de très nombreux articles portent sur un bilan de l'été. Comme dans les articles déjà parus durant les mois de juillet et d'août, fréquentation, activités proposées à l'intérieur des centres et à l'extérieur, mini-camps et nombre d'animateurs sont abordés. Les articles indiquent, en général, que la fréquentation a été positive.

Les centres de loisirs ont eu la cote cet été.

L'Aisne nouvelle, 5 septembre 2017

Durant l'été, 50 personnes (direction, animateurs, stagiaires,...) ont accueilli les enfants dans les accueils de loisirs de la ville. Les effectifs ont été plus élevés que les années précédentes, « *Un signe pour la ville de la reconnaissance de la qualité du service, et du travail fourni par les équipes* ». Ces centres permettent aux enfants « *de s'amuser et de se changer les idées pendant les vacances* ».

Autour des projets

Centre de loisirs : Un projet pédagogique structuré

La Dépêche, 17 septembre 2017

Le projet pédagogique de la rentrée s'articule autour de trois notions : coopération, coéducation et concertation. Différents objectifs pédagogiques ont été fixés tels que « *tendre à une démarche éducative globale de territoire et complémentaire* » ou « *favoriser le vivre ensemble à travers nos actions et la vie quotidienne* ».

Les centres de loisirs veulent muscler leur jeu

Ouest France, 11 octobre 2017

L'intercommunalité Coutances Mer et bocage est revenu à la semaine des quatre jours et a donc mis fin aux temps d'activités périscolaires. L'enveloppe budgétaire dédiée à ces TAP sera réinvestie dans les projets d'écoles et les centres de loisirs, « *Ce qui va nous permettre de travailler sur des programmes d'animations plus riches et diversifiés pour les enfants* ». Ces loisirs s'appuieront sur le projet éducatif territorial, qui doit également permettre « *de mieux fédérer les accueils de loisirs pour donner du sens aux projets* ».

A la MJC, les ados sont acteurs de leurs vacances

La Dépêche du Midi, 14 octobre 2017

« *L'Accueil de loisirs adolescents est une structure de loisirs qui poursuit des objectifs éducatifs pour les jeunes qu'elle accueille, le but étant de les impliquer dans les projets qui les concernent* ». Les adolescents participent ainsi au financement de leurs séjours de vacances, en organisant des manifestations (loto, festival,...).

Gel des emplois aidés : des postes d'animateurs non reconduit

Colère autour de la fin des emplois aidés

La Dépêche (site web), 12 septembre 2017, www.ladepeche.fr

Le maire de Saint-Paul-Cap-de-Joux est en colère. « *La fin brutale des emplois aidés oblige la municipalité à trouver dans l'urgence de nouvelles solutions et modifie les équilibres budgétaires* ». Les activités périscolaires et celles du centre de loisirs sont impactées et, pour les maintenir, les solutions ne sont pas nombreuses : augmenter la participation des familles ou celle des communes mais « *cela correspondrait à une augmentation de 10 % des impôts locaux* ».

Des animateurs de la ville font entendre leur inquiétude

Midi Libre, 13 septembre 2017

Une trentaine d'animateurs de la ville de Sète en contrats aidés ont manifesté dans le cadre de la journée de grève nationale contre la réforme du code du travail. Ils s'inquiètent de perdre leur emploi suite à l'annonce du gouvernement du gel des emplois aidés et ont donc manifesté devant la mairie. « *Facteurs d'insertion sociale, garants de services à la population, que vont devenir ces contrats aidés subventionnés par l'Etat de 40 à 60 % ?* ».

A Crouin, les enfants resteront seuls le mercredi

Charente Libre, 14 septembre 2017

L'association socio-éducative de la région Cognac accueille depuis de nombreuses années les enfants sur le mercredi après-midi. Ce ne sera plus le cas cette année. « *En cause : la non-reconduction par l'état de trois contrats aidés qui étaient affectés à ces missions* ». Avec la perte de ces personnes, les taux d'encadrement ne sont plus respectés et le centre ne peut donc plus accueillir les enfants. Les familles vont devoir « *trouver des solutions de remplacement* ».

Centres sociaux et MJC pessimistes quant au maintien de leurs activités

La Voix du Nord (site web), 16 octobre 2017, www.lavoixdunord.fr

Bien que les accueils de loisirs des huit centres sociaux et MJC de Tourcoing affichent complets, leurs représentants « *s'inquiètent de la pérennisation de leurs activités* ». Les raisons : le gel du financement des contrats aidés et l'incertitude quant aux financements publics et leur baisse. « *La logique budgétaire pourrait nous amener à n'assurer qu'un mois d'activités l'été au lieu de deux* ».

Rythmes scolaires

Comme cet été, de nombreux articles ont été publiés sur les rythmes scolaires, suite au décret autorisant le retour de la semaine à quatre jours pour cette rentrée. Pour information, selon l'Association des Maires de France, plus de 43 % des communes sont revenues à la semaine de quatre jours.

Un accueil de loisirs ouvre le mercredi

La Montagne, 7 septembre 2017

« A la demande conjointe du conseil d'école et du Conseil municipal, l'école retrouve une organisation sur quatre jours ». L'accueil de loisirs sera donc ouvert les mercredis, les inscriptions pouvant se faire à la demi-journée ou à la journée.

Pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs

Une fillette non voyante privée de centre aéré faute d'éducateur

Europe 1 (site web), 12 septembre 2017, www.europe1.fr

Une petite fille de 9 ans n'a pas pu être inscrite au centre de loisirs car « non voyante, elle aurait besoin d'un éducateur spécialisé pour l'accompagner, une dépense que la ville ne peut assurer ». Si le père a dû demander un 80% à son employeur pour pouvoir s'occuper de sa fille les mercredis, celle-ci a tout de même obtenu une place dans un centre de loisirs pour les vacances d'automne.

Social – Santé : Accueil des enfants en situation de handicap : la Cnaf lance une mission nationale d'étude

Journal des communes (site web), 24 octobre 2017, www.journal-des-communes.fr

La Caisse nationale des allocations familiales vient de lancer une « mission nationale d'étude, d'évaluation et d'appui en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap ». Cette mission de 18 mois s'organise autour de six axes de travail et « a pour but de dresser un état des besoins et attentes des familles, d'évaluer l'offre d'accueil existante, de mesurer l'impact du développement des pôles ressources mettant en relation les parents et les lieux d'accueil, et de formuler des propositions concrètes et opérationnelles ».

Centre de loisirs. Pour un « accueil réussi » des enfants handicapés

Ouest France (site web), 25 octobre 2017, www.ouest-france.fr

Les ACM « ne sont pas tous prêts pour accueillir des enfants en situation de handicap physique ou psychique ». A Caen, une réunion de La ligue de l'enseignement se tenait sur le sujet et a permis de faire connaître la charte « accueil réussi ». A l'initiative de la JPA et la DDCS, cette charte est signée par une quarantaine de centres de loisirs du Calvados qui se sont engagés « à améliorer les conditions d'accueil et d'intégration dans les ACM, des enfants et des jeunes en situation de handicap ».

Plaintes pour agressions sexuelles dans des accueils de loisirs

Un animateur soupçonné de pédophilie dans un centre de loisirs de La Roche-sur-Yon

France Bleu, 13 septembre 2017

Durant l'été, un animateur d'un centre de loisirs a été mis en examen et placé en détention provisoire pour « *des viols et agressions sexuelles sur mineur de 15 ans* ». Le suspect travaillait dans ce centre depuis quatre ans, avec des enfants âgés de 2 à 6 ans. Il conteste une partie des faits. L'enquête risque d'être longue compte tenu de l'âge des enfants. L'association des maisons de quartiers yonnaises, qui gère le centre de loisirs a déjà contacté « *plus de 500 familles susceptibles d'être concernés par les agissements de l'animateur* ».

Du côté des colonies de vacances

Reportage sur les colonies

Ma première colo

Grands Reportage – TF1 (reportage TV), 1 octobre 2017

Dans ce reportage, quatre enfants qui partent pour la première fois en colo (6, 8 et 16 ans) et deux animateurs stagiaires sont suivis durant 15 jours, du départ en colo jusqu'à la fin du séjour. Entre amitiés, découverte de nouvelles activités, apprentissage de l'autonomie et du vivre ensemble pour les jeunes et apprentissage du métier d'animateur, le reportage rapporte les ressentis de chacun.

Collecte JPA

Une aide apportée aux enfants du centre de loisirs pour les camps d'été

La commère 43 (site web), 13 octobre 2017, www.lacommere43.fr

La JPA a remis un chèque au centre de loisirs d'Yssingeaux. Cette aide a permis à 28 familles de faire partir leur enfant durant l'été. Pour le président de la JPA, « *Les centres de vacances sont un outil social reconnu, faisant la promotion des valeurs de la République : lutte contre les inégalités sociales, les velléités communautaires, les situations de précarité et l'accès aux droits les plus élémentaires* ».

Vendre ou conserver les colonies de vacances ?

Boulogne-Billancourt veut vendre son château

La Nouvelle République, 15 septembre 2017

Le château de Benais, qui accueille des colonies de vacances et classes vertes, appartient à la ville depuis 1949. En 2011, un rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France annonce un déficit pour la commune de 1 million d'euro par an. Le monument pourrait donc être mis en vente lors du Conseil Municipal du 28 septembre. Les 13 salariés sont inquiets pour leurs postes et avaient déjà manifestés en avril, lorsqu'ils avaient appris l'annonce de la potentielle vente.

Amicale laïque. Un appel aux dons pour sauver la colonie de vacances

Le télégramme, 18 septembre 2017

Suite à une baisse des inscriptions sur l'été 2017 (36 au lieu des 50 habituelles), la reconduction de la colonie de vacances sur l'été 2018 est remise en cause, l'association accusant un déficit financier. Celle-ci a donc lancé un appel aux dons via les réseaux sociaux. « *Ceux et celles qui connaissent les colos savent l'importance éducative de celles-ci car il faut du temps pour les découvertes et ses activités, du temps pour accéder à l'autonomie, du temps pour la citoyenneté, du temps pour le bien-vivre ensemble* ».

Qui veut acheter une colonie de vacances ?

L'Est Républicain, 26 septembre 2017

La Ville de Sochaux a mis en vente sa colonie de vacances depuis deux ans maintenant. « A l'origine, l'estimation des Domaines était arrêtée à 700 000 €, c'est à ce prix que nous avons débuté la mise en vente. Maintenant, on la propose à 400 000 € ». En effet, si plusieurs contacts ont été pris, aucun d'eux n'a donné suite. En septembre, une mise aux enchères a été réalisée mais cette tentative est restée infructueuse.

Anne Hidalgo supprime les colonies de vacances pour les enfants des employés de la mairie

Paris Vox, 27 octobre 2017

Le maire de Paris a pris la décision de diminuer de deux millions d'euros sa contribution à l'AGOSPAP, l'association en charge des œuvres sociales à la Ville de Paris. Cette réduction a eu pour conséquence la suspension des inscriptions pour les colonies de vacances en direction des enfants des personnels municipaux.

Note : cet article a été repris sur le site Internet du Parisien. Sur le site de l'Agospap, un message indique qu'« à la suite de l'annonce d'une diminution de la subvention pour l'année 2018, les inscriptions Vacances Hiver/Printemps 2018 sont suspendues pour les agents de la Ville et du département de Paris ».

Comment penser l'avenir des colos

Débat : Les colos, marché à investir ou systèmes à repenser collectivement ?

The conversation, 25 octobre 2017, <https://theconversation.com>

Dans un article publié sur le site The conversation, Jean-Michel Bocquet et Cyril Dheilly questionnent les colonies de vacances actuelles dont la fréquentation est maintenant en baisse depuis plusieurs années. Pour eux, « les mesures qui permettraient de faire évoluer la politique, la pédagogie et le modèle des colos ne sont jamais prises ». Ils opposent les gros organisateurs aux petites associations, les premiers s'inscrivant, selon eux, dans des stratégies commerciales et étant en mesure de peser sur les décisions prises au ministère. Ils interrogent la finalité éducative au regard de ces évolutions, notamment sur la question de mixité qui semble aujourd'hui de moins en moins présente au sein des colonies : « à chaque public son séjour ». L'article se termine sur un appel à travailler collectivement (« organisateurs, militants, associations ou fédérations en désaccord avec la libéralisation ») pour construire les colos de demain.

Réflexion sur une nouvelle filiale de l'UCPA

L'UCPA se prépare à racheter La Balaguère

L'Echo touristique, 26 octobre 2017

L'UCPA et La Balaguère, « spécialiste de la randonnée dans les Pyrénées comme à l'étranger, ont engagé des pourparlers exclusifs en vue d'une alliance ». Si la vente de cette société anonyme se

confirme, elle deviendra « filiale à 100 % de l'association UCPA Sport Vacances ». L'ensemble des emplois serait alors maintenu, tout comme l'ancrage de la société dans les Pyrénées.

Plaintes pour agressions sexuelles dans des colonies

« Je voulais juste leur faire passer de bonnes vacances... »

Midi Libre, 6 septembre 2017

Le 29 août, un directeur de colonie est mis en détention provisoire suite aux accusations de huit adolescentes séjournant dans un des séjours qu'il encadre. L'homme nie les faits et, lors de l'audience du 5 septembre, demande à être libéré. L'avocat général s'y refuse « *le risque de pression sur les plaignantes et de nouveau passage à l'acte ne peut être écarté* ». L'avocat qui défend le directeur soutient lui « *la thèse de son client de la manipulation* ».

Note : Ce sujet a été repris par d'autres médias : Paris Match (site web), La Dépêche du Midi, Aujourd'hui en France (site web).

Du côté des loisirs et vacances des enfants et des jeunes

Des vacances décalées

Education – Les vacances de printemps décalées dans le public et le privé

Le Maine Libre, 7 octobre 2017

Pour l'académie de Nantes, les vacances de printemps vont être décalées par rapport au calendrier ministériel. Cette décision, prise en raison de la présence de deux jours fériés la semaine de la rentrée « est prise à titre exceptionnel, après consultation au niveau régional selon les modalités habituelles ». Les parents s'interrogent, si certains y voient une opportunité, d'autres avaient déjà programmé leurs vacances auprès de leur entreprise. « Autre problème relevé par des familles, l'organisation des centres de loisirs pendant ces vacances. » La deuxième semaine comprenant deux jours fériés, les accueils de loisirs seront-ils ouverts ?

Première plainte contre la modification du calendrier scolaire

Le café pédagogique, 11 octobre 2017

« Les recteurs ont-ils le droit de changer le calendrier scolaire comme plusieurs l'ont fait à propos des vacances de printemps ? » La réponse est maintenant entre les mains du tribunal administratif d'Orléans car un professeur de l'académie a déposé deux requêtes « visant à annuler la décision de la rectrice d'Orléans Tour ».

Des recherches sur les loisirs et les vacances des enfants

Loisirs des jeunes : 120 ans d'activités éducatives et sportives

Injep (site web), octobre 2017, www.injep.fr

L'Injep annonce la publication de l'ouvrage « Loisirs des jeunes : 120 ans d'activités éducatives et sportives » le 14 septembre. A travers l'histoire des loisirs organisés des jeunes, l'ouvrage permet de comprendre les enjeux actuels : « Quelle place pour l'éducation populaire et pour l'animation professionnelle dans les loisirs contemporains ? Comment penser l'émancipation de chacun et l'action collective dans une société traversée par le néo-libéralisme ? ».

Vos souvenirs de vacances peuvent contribuer à la science

Ouest-France (site web), 7 octobre 2017, www.ouestfrance.fr

Laurence Moisy, géographe sociale à l'université d'Angers, participe à la fête de la Science dans le cadre du programme de recherche Enjeu(x). Centré sur les enfants et les jeunes, ce projet participatif regroupant divers chercheurs (historiens, juristes, psychologues,...) va permettre de travailler sur l'éducation, la filiation, l'adoption ainsi que sur les loisirs et les vacances. Pour ce dernier axe, « On aimerait que les personnes viennent nous livrer leurs souvenirs tels qu'ils les ont vécus, avec leurs mots, ce qu'ils estiment important, sans filtre ». L'intérêt du travail de recherche est d'apporter des

informations sur les vacances des enfants qui sont assez mal connues. Plus d'informations sur :
<http://enfance-jeunesse.fr>